

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 365 667
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 1115 DE LA RUE CLAIR

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 21 mars 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'augmenter de 25 mètres carrés à 28 mètres carrés la superficie maximale de la remise existante, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 21 mars 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 4 mars 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



rue Clair

#1095-1105

#1115-131

rue de Boisbriand

**1115,
rue Clair**

Légende

- Terrain visé
- Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:500